

Une administration à bout de souffle, Une D.I. à l'agonie !!!

Riche de ses 20 établissements pénitentiaires, notre région se démarque par son exponentielle abondance de détenus. Les matelas au sol sont devenus « la norme », tout du moins pour notre Ministère qui ne doit s'intéresser qu'à ces chiffres, à défaut de s'inquiéter des conditions de travail de ses personnels.

Sur ce sujet, La CGT Pénitentiaire de Bordeaux y est sensible et va donc en énumérer quelques-uns :

- 270 postes à pourvoir sur la DI de Bordeaux sur 2000 actifs (soit plus de 13% de postes vacants par rapport aux organigrammes de référence). Nous atteindrons très certainement les 300 en 2025, beaucoup de nos collègues retraitables ayant attendu la réforme chimérique pour demander leur départ. Et bien que les deux prochaines promotions d'élèves surveillant se montrent encourageantes (grâce au recrutement sans le BAC), cela ne suffira hélas pas à les remplacer.
- 400.000 heures supplémentaires en 2023, 100.000 rien que sur le premier trimestre de cette année soit 15.000 de plus qu'en 2023 sur la même période ; temps de travail qui, pour beaucoup, n'est pas payé mais reporté d'un trimestre à l'autre – plafond des 108 heures oblige – créant ainsi un effet « boule de neige ». Serait-il trop difficile de déroger à cette règle afin de montrer un minimum de reconnaissance aux agents, qui n'est d'ailleurs que le fruit de leur labeur ?
- 228, 217, 209, 205, 204, 193, ... sont les pourcentages de taux d'occupation des Maisons d'Arrêt de la Nouvelle Aquitaine. D'autant plus inacceptable lorsque l'on observe l'insalubrité de certaines structures que les gouvernements successifs ont laissées financièrement à l'abandon pour leur restauration, préférant les laisser tomber en ruine pour en construire des nouvelles.

Des effectifs en personnel décroissants conjugués à une surpopulation pénale jamais atteinte accentuent le mal-être au travail ; voilà ce que révèlent ces chiffres et que la CGT Pénitentiaire ne cesse de dénoncer.

Des agents épuisés, des arrêts maladie qui se multiplient, et pourtant des contrôles médicaux quasi systématiques afin d'asseoir un pouvoir administratif sur les plus faibles et dégoûter celles et ceux qui étaient encore motivés ; preuve supplémentaire du manque de considération de nos dirigeants envers les petits travailleurs, pourtant indispensables pour faire fonctionner les établissements et garantir la sécurité publique.

Ce constat qui pourrait être qu'alarmiste est en réalité catastrophique. Car aucun apport sérieux en personnel n'est à l'horizon et qui pourrait nous laisser espérer une quelconque amélioration, mettant ainsi tous les établissements en péril, et de surcroît les Maisons d'Arrêt. Et comme si cela ne suffisait pas, nous observons tous les jours, impuissants, à une hausse continue d'actes d'incivilités en tous genres, d'insultes et/ou menaces, d'agressions physiques violentes. Les réponses pénales traînent, et maigre est la consolation pour les victimes : la « Justice » ne condamne les auteurs qu'à des peines et parties civiles trop légères – souvent à peine quelques mois supplémentaires et quelques malheureux deniers en guise de dédommagement –, écœurant d'avantage les bleus qui triment sur les coursives. À quand de réelles sanctions **dissuasives** qui nous rendraient notre autorité ?

Pour La CGT Pénitentiaire, nous ne devons pas baisser les bras pour autant. La catégorie B que nous réclamions depuis plus de 20 ans nous a été malheureusement préparée et servie par un duo **historiquement** peu ambitieux pour le corps d'encadrement et d'application ; la lutte doit donc se poursuivre afin d'exiger une réelle **revalorisation salariale significative et attractive**, sans quoi l'effet de cette réforme s'apparentera à celui d'un pétard mouillé (décevant et inutile).

À cette fin, La CGT Pénitentiaire utilisera tous les moyens qu'elle jugera utiles et nécessaires.

**Avoir un tracteur n'est pas un prérequis pour se faire entendre dans la capitale
et faire trembler le gouvernement !**

À bon entendeur !

Le bureau régional,
le 30 avril 2024